

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°001/BFCEF/FY2024

APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU SECOND SEMESTRE 2024

CENTRE D'EMPLOYABILITE (CEF) DE OUAGADOUGOU,

AUF Burkina Faso

1- CONTEXTE :

Association mondiale d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche francophones, l'Agence Universitaire de la Francophonie - AUF regroupe plus de 1000 établissements universitaires sur tous les continents dans environ 120 pays. La direction régionale Afrique de l'Ouest de l'AUF est installée à Dakar depuis 1974, elle anime un réseau de 96 membres dans 12 pays (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo) et dispose de 10 implantations dans neuf pays dans la région.

2- OBJET :

L'Agence Universitaire de la Francophonie au Burkina Faso, à travers son Centre d'employabilité francophone (CEF) de Ouagadougou, lance un appel d'offre pour la mise en œuvre des activités de son plan d'action 2024 détaillé dans les Termes de Référence en annexe qui font partie intégrante de cet appel à manifestation d'intérêt.

3- NOMBRE DE LOT :

L'appel d'offres est constitué de QUATRE (04) lots. Les prestataires intéressés peuvent soumissionner à un seul ou à plusieurs lots :

- Lot 1 : POLE 1 : Conseil et tutorat « emploi »
- Lot 2 : POLE 2 : Formation complémentaire
- Lot 3 : POLE 3 : Certification Professionnelle
- Lot 4 : POLE 4 : Pré-incubation entrepreneuriale

4- SOUMISSIONNAIRE :

L'appel d'offres est ouvert à toute personne morale, prestataire de services légalement constituée, à jour de ses obligations fiscales et qui possède toutes les capacités garanties requises pour assurer dans de bonnes conditions l'exécution de la présente mission. Toute fausse déclaration constatée, entrainerait ipso facto la disqualification du soumissionnaire.

Le dossier de l'Appel d'Offres est mis à la disposition des concurrents sur les pages Facebook de la Direction Régionale de l'AUF et de l'AUF Burkina Faso jusqu'à la date limite de remise des offres.

5- LANGUE DE SOUMISSION :

L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la DRAO-AUF, seront rédigés en langue française.

6- FRAIS DE SOUMISSION

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la DRAO-AUF n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

7- MONNAIE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La monnaie utilisée est le Franc CFA.

8- DEPOT DES OFFRES

Sous peine d'être considérées nulles, les propositions des soumissionnaires seront présentées en TROIS (3) parties distinctes :

- Présentation de la société ;
- Proposition technique par lot (n° du lot à préciser) ;
- Proposition financière par lot : si le soumissionnaire a candidaté pour deux lots, il doit fournir une proposition financière par Lot

8.1 Présentation de la société

Le Prestataire devra fournir les informations ci-après :

- Présentation succincte de la société ;
- Références administratives et fiscales : numéro d'inscription au Registre du Commerce, numéro de compte contribuable, document attestant la régularité fiscale, copie de la carte fiscale
- Références financières : numéro de compte bancaire

8.2 Proposition technique

Le soumissionnaire devra fournir les informations ci-après :

- La méthodologie proposée pour l'exécution du mandat ;
- Le CV du dirigeant et des principaux intervenants ;
- Une copie de la dernière déclaration auprès de la caisse sociale ;
- Le lot des activités et les blocs de compétences attendues ;
- Le chronogramme d'exécution du mandat ;
- Liste des CINQ références de marchés similaires avec les pièces justificatives ;
- Tout autre document jugé nécessaire à la bonne compréhension et à la qualité de son offre.

8.3 Proposition financière

La proposition financière doit être détaillée suivant le lot auquel la prestation se positionne. Elle doit être en hors taxes et hors douane. Toute prestation proposée par le prestataire dans sa proposition et pour laquelle aucun prix n'est fourni, sera considérée comme incluse dans la proposition principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire.

Les soumissionnaires doivent disposer d'une surface financière suffisante (fonds de roulement), susceptible de couvrir le préfinancement. En effet, dans le cadre du présent appel d'offre, la DRAO-AUF n'accorde aucune avance sur paiement

9- DATE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les propositions devront exclusivement être transmises en version PDF protégés par des mots de passe, par voie électronique à l'adresse appel-offres-drao@auf.org au plus tard le lundi 05 août 2024 à 23 heures TU, délai de rigueur. Les courriels de transmission devront porter le titre "PTA CEF OUAGA 2024 avec le numéro du ou des lots". Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message peuvent faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce dernier cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission. Les plis expédiés par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc.) ou par porteur ne seront pas recevables. La DRAO-AUF s'engage à envoyer un accusé de réception par email à chaque soumissionnaire. En cas de non-réception de l'accusé de réception, le soumissionnaire peut envoyer un email à l'adresse theophile.ouangrawa@auf.org

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Directeur Régional Adjoint en charge de l'Administration de la DRAO, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes. Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse sonny.tatatsiresy@auf.org

10-OUVERTURE DE PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

La Commission Ordinaire des Marchés de la DRAO-AUF procédera au cours d'une réunion privée à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Les pièces administratives et financières attestant de la régularité de l'entreprise soumissionnaire ainsi que de sa capacité financière pourraient être exigées avant la passation du marché.

11-ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la plus économiquement avantageuse pour la DRAO-AUF. La DRAO-AUF a le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché. En cas d'attribution, le marché sera régi par un contrat. Chaque soumissionnaire dont l'offre n'a pas été retenue en sera informé par écrit.

12-NOTIFICATION

Le marché sera notifié à l'attributaire avant l'expiration du délai de validité des offres et un contrat de marché pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

13-EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des propositions de services se fera en deux phases comme suit :

1- EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES : 100 Points

L'évaluation des propositions techniques sur cent (100) points sur la base des pièces exigées et de la consistance des prestations demandées dans le cahier des charges.

Il est fixé un seuil de qualification des propositions techniques de 70 points. Aussi, seules les propositions techniques qui auront totalisé un minimum de note technique (NT) de 70 points sur 100 points seront qualifiées pour l'évaluation financière. Au cas où aucune des soumissionnaires en lice n'obtient le score minimal de qualification ci-dessus indiqué, la DRAO-AUF se réserve le droit d'inviter à des négociations au candidat qui aura réuni la note technique la plus élevée.

2- EVALUATION DES OFFRES FINANCIERE 100 points

Les offres financières des soumissionnaires seront évaluées sur la base des PRIX proposés, du délai de livraison et le mode de paiement

Le soumissionnaire ayant obtenu la note globale la plus élevée sera adjudicataire :

Note Globale = Note Technique + Note Financière

Le soumissionnaire doit présenter une offre technique et financière. Il est responsable d'obtenir suffisamment d'informations concernant les services demandés.

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCES DE LA MISSION

« MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU SECOND SEMESTRE 2024 DU CENTRE D'EMPLOYABILITE (CEF) DE OUAGADOUGOU »

Parcours : Accélérateur, Insertion Professionnelle, Entrepreneuriat

1. Contexte et justification

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est un vaste réseau mondial avec plus de 1000 institutions membres. Implantée au Burkina Faso depuis 1994, elle compte plus de 20 institutions membres. Pour mieux cerner les attentes de ses membres afin de coconstruire des solutions adaptées, l'Agence a déployé en 2020 une vaste consultation mondiale qui a permis d'élaborer sa stratégie 2021-2025. Parmi les défis majeurs identifiés par cette stratégie, l'employabilité des diplômés focalise beaucoup les attentions. C'est dans ce cadre que l'AUF a implémenté en 2021, des Centres d'employabilité francophone (CEF) dans les différents pays où elle est implantée dont le Burkina. Les CEF ont pour mission d'accompagner et de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés à travers des activités d'aide à la recherche d'emploi et à l'entrepreneuriat.

Implanté en 2021, le CEF de Ouagadougou déploie constamment des activités d'aide à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat. Afin de capitaliser sur les acquis du CEF de Ouagadougou, de les mettre en synergies avec les autres actions déployées par l'AUF, l'AUF Burkina, regroupe les activités du CEF au sein d'un parcours dénommé « Accélérateur à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat ». Premier du genre, ce parcours concernera 200 bénéficiaires recrutés et suivi par nos soins.

Le package des activités concerne les activités programmées en 2024 et d'autres activités non programmées qui pourraient concourir à l'atteinte des objectifs attendus.

2. Public cible

La cible concerne les étudiant(e)s de niveau BAC+2 et diplômés en BTS, licence, master ou doctorat des établissements membres de l'AUF au Burkina Faso.

3. L'objectif général

Accompagner 200 jeunes (niveau BAC+2 au moins et des diplômés) des institutions membres de l'AUF Burkina Faso à l'insertion professionnelle (stage professionnel, CDD, CDI, freelance, Consultance) et à l'entrepreneuriat (maturation de business plan et création d'entreprises) d'ici fin décembre 2024.

4. Objectifs spécifiques :

- a. Renforcer les compétences (soft skills et hard skills) de 200 bénéficiaires dont 50% de femmes et 50% d'hommes ;
- b. Insérer 100 jeunes en stage professionnel ;
- c. Accompagner 100 diplômés à l'auto emploi, en Contrat à Durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDD);
- d. Accompagner 20 jeunes à la création entreprises et à la recherche de financement.

5. Résultats attendus

- 100 % ont bénéficié d'un renforcement de compétences en soft skills
- 100 % des étudiants en quête de stage ont été placés en stage professionnel dans des entreprises ;
- Le taux d'insertion professionnelle est d'au moins de 60%
- Le taux de création d'entreprises est d'au moins de 50% des porteurs de projets identifiés et formés.

6. Package des activités identifiées et reparties selon les pôles du CEF

Pôle	Activités	Volume horaire indicatif	Indicateurs
PÖLE 1 CONSEIL ET TUTORAT EMPLOI	Etat d'esprit et d'attitudes	10h	200 formés
	Boot camp sur l'employabilité	20h	
POLE 2 FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	Parcours du numérique et bureautique	30h	200 formés
	Prise de parole en public et l'affirmation de soi	20h	
POLE 3 CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES	Gestion de projet certificat GDP ou PMI	40h	50 certifiés
	PIX Compétences numériques	20h	50 certifiés
POLE 4 PRÉ-INCUBATION ENTREPRENEURIALE	Réseautage, Immersion visites d'entreprises	20h	100
	L'entrepreneuriat	40h	100

NB :

- Le prestataire est libre d'organiser de façon global le déploiement des lots d'activités. Cette réorganisation devrait clairement apparaître dans son offre technique.
- Le coût des certificats et des attestations sont supportés par l'AUF

7. Modalités de mise en œuvre

7.1 Approches pédagogiques

Les activités seront déployées en respectant le label et la vision des CEF. Les approches pédagogiques devraient prendre en compte la note conceptuelle d'aménagement, d'occupation des espaces dans les CEF en phase avec les nouvelles approches innovantes, ouvertes et interactives en matière de formation. L'accent sera mis plutôt sur le développement et le renforcement des compétences - savoir-faire et savoir-être (soft kills). Cf. annexes sur le CEF.

7.2 Format des ateliers

- 60 % des activités seront déployées en présentielle au CEF de l'AUF Burkina, avec relais Visio pour les absents ;
- 10 % en présentielle dans des cadres propices à l'esprit d'apprentissage orienté vers la professionnalisation ;
- 30 % en ligne, avec l'accès à des modules de formation, à de nombreuses ressources digitales et à des coachings.

8. Planning des activités

Activité	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Recrutement	X				
Etat d'esprit et d'attitudes	X				
Boot camp sur l'employabilité	X		X		
Parcours du numérique et bureautique	X	X			
Prise de parole en public et l'affirmation de soi		X			
Gestion de projet certificat GDP ou PMI		X	X		
PIX Compétences numériques				X	
Réseautage, Immersion visites d'entreprises	X	X	X	X	
L'entrepreneuriat	X	X	X	X	
Médiation emploi et accompagnement entrepreneuriat	X	X	X	X	X

Le planning ci-dessus est indicatif. En revanche, la totalité des activités devraient exécutée avant mi-décembre.